



# Mairie de Montsoul Val d'Oise

## ARRETE MUNICIPAL REGLEMENTANT LA CIRCULATION Rue de Villaines N°02/2017

Le Maire de la Commune de Montsoul,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 2212.2, L.2213-1, L. 2213-2 et L 2521-1,
- Vu le Code de la Route,
- Vu le Code de la Voirie Routière,
- Vu le décret 65-48 du 8 janvier 1965 relatif à la sécurité,
- Vu la 8<sup>ème</sup> partie de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière (signalisation temporaire),
- **Considérant** que l'entreprise VOTP – 20 avenue Fief – Parc d'Activités des Béthunes – Saint-Ouen-L'Aumône – 95060 CERGY doit procéder au remplacement de la conduite d'eau potable, dans la rue de Villaines,
- **Considérant** qu'il est nécessaire de réglementer la circulation et le stationnement dans cette voie,

### ARRÊTE :

**Art.1<sup>er</sup> :** À compter du lundi 16 janvier 2017 et pour toute la durée des travaux, il sera interdit de circuler et de stationner dans la rue de Villaines entre la rue de Maffliers et la rue de la Croix de 8h00 à 17h00, sauf pour les riverains.

**Art. 2 :** Une déviation sera mise en place par la rue de la Croix puis par la rue Jean Henri Fabre, vers la rue de Maffliers.

**Art. 3 :** L'entreprise VOTP chargée des travaux assurera, sous leur propre responsabilité, la mise en place et la surveillance de la signalisation réglementaire et appropriée.

**Art. 4 :** Les infractions au présent arrêté seront constatées par procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

**Art. 5 :** Le remblaiement et la réfection définitive se feront obligatoirement dans la durée de l'intervention et devront être en adéquation avec l'existant.

**Art. 6 :** Le présent arrêté sera obligatoirement affiché aux extrémités du chantier.

**Art. 7 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Brigade de Gendarmerie de Montsoul
- Centre de Secours des Pompiers de Domont
- L'entreprise VOTP

Copie du présent arrêté sera affichée à la Mairie de Montsoul.

Fait à Montsoul, le 16 janvier 2017

Le Maire,

Elie MELLUL



Rendu exécutoire le 16/01/2017

Affiché le : 16/01/2017

Le Maire,

Elie MELLUL



21, rue de la Mairie - CS 6008 - 95560 Montsoul - Val d'Oise

Téléphone : 01 34 08 31 30 - Télécopie : 01 34 08 31 33

Site Internet : [www.mairie-montsoul.fr](http://www.mairie-montsoul.fr)